

**SEANCE DU 18 juin 2011**

*Nombre de Membres :*  
En exercice 8  
Présents : 7  
Votants : 8

**Date convocation :**  
**10 juin 2011**  
**Date d'affichage :**  
**21/06/2011**

L'an deux mil onze, le dix-huit juin à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PETITCOLAS, Maire.

.  
Présents : Tous les Conseillers sauf  
Absents excusés : Marjorie PILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard AUBERT  
Secrétaire de séance : Luc PRUDENT

**2011-0029) 1- COMMANDE PUBLIQUE**  
**1.4 Autres Contrats**  
**ONF – Programme de travaux pour 2011**

Suite à la proposition de l'Office National des Forêts, et afin de poursuivre le programme d'actions préconisé pour la gestion durable de patrimoine forestier de la commune.

Le maire propose d'effectuer les travaux de régénération naturelle

- parcelle 2 pour 2.36HA
- parcelle 3 pour 2.53HA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte d'effectuer les travaux en forêt communale parcelle 2 et parcelle 3 pour un montant de 3400 € HT
- Donne tout pouvoir au maire pour signer le programme d'actions pour l'année 2011

**2011-0030) 7- FINANCES LOCALES**  
**7.5 Subvention**  
**7.5.2 Subventions inférieures à 23000€**  
**Demande de subvention - dotation de solidarité 2011**

le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

sollicite le Conseil Général au titre de la dotation de solidarité 2011 pour la facture suivante :

- Ets JABOT achat du chargeur frontal pour le tracteur d'un montant de 6 230.00€
- Donne tout pouvoir au maire pour effectuer les démarches nécessaires

## 2011-0031)3 - DOMAINE ET PATRIMOINE

### 3.3 Location

#### LOCATION APPARTEMENT AU 1/08/2011

Suite au départ de Mr et Mme REVEILLÉ, le maire propose de relouer l'appartement situé au 10 grande rue à partir du 1<sup>er</sup> aout 2011 pour une durée de 6 ans.  
pour un LOYER mensuel de 400 € (indice de départ 1er trimestre 2011 119), révisable chaque année à la date anniversaire suivant l'indice de référence des loyers INSEE + Charges 65€/mois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte de remettre en location l'appartement au 10 grande rue à partir du 1er aout 2011 pour une durée de 6 ans pour un LOYER mensuel de 400 € (indice de départ : 1er trimestre 2011 – 119), révisable chaque année à la date anniversaire suivant l'indice de référence des loyers INSEE + Charges 65€/mois

Donne tout pouvoir au maire pour faire signer le bail avec les locataires

## 2011-0032)- 8 DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

### 8.8 Environnement

#### Courrier de ARS (anciennement DDASS) concernant l'EARL DU POLAIRE

Le maire informe les membres du conseil municipal du courrier envoyé par Mr PROVOST de l'ARS (anciennement la DDASS) stipulant l'autorisation donnée à Mr POIREL de rentrer ses bêtes pour le dernier l'hiver (2011) sous réserve de respecter certaines conditions : à savoir

- remorque totalement étanche sur la fumière avec la vidange de cette remorque chaque jour
- installation d'une citerne récupérant les eaux usées de lavage de matériel de traite

Ces conditions devront être obligatoirement respectées et seront contrôlées.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- Demande à ce que les installations soient vérifiées fin septembre **avant la rentrée des bêtes**, en présente Mr PROVOST de l'ARS, Mr POIREL et les membres du conseil municipal.
- Donne tout pouvoir au maire pour en informer Mr POIREL

## 2011-0033) - 7 FINANCES

### 7.1 Décision budgétaire - DM

#### Service ASSAINISSEMENT N° 1

Suite à une erreur lors du vote du budget assainissement, des opérations d'ordre ont été prévues en dépenses de fonctionnement pour un montant de 1396.15 € et rien en recette d'investissement.

Il est nécessaire de procéder à la régularisation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de rajouter une recette d'investissement au compte 040 (opération d'ordre) pour la somme de 1396.15€ se décomposant ainsi :

- compte 2808 pour 633.85 €
- compte 281532 pour 762.30 €

et d'équilibrer le budget par une dépense d'investissement au compte 020 « dépenses imprévues » pour un montant de 1396.15€

Donne tout pouvoir au maire pour effectuer la régularisation.

**2011-0034) - 7 FINANCES**  
**7.10 Divers**  
**TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

Le maire informe les membres du conseil que des travaux de vidange de poste de relevage et passage de caméra ont été nécessaires pour le bon fonctionnement de la station.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de passer les factures ci-dessous en INVESTISSEMENT

N°19 - BEPG passage de caméra pour un montant de 1172.08 € TTC

N° 20- BEPG passage de caméra pour un montant de 1160.12€ TTC

N° 21- MALEZIEUX vidange – nettoyage poste de relevage pour un montant de 643.16€ TTC

Le Maire,  
Michel PETITCOLAS

Conseil Municipal qui aura lieu **Samedi 18 juin 2011 à 10h00**  
au lieu ordinaire de ses séances.

**ORDRE DU JOUR :**

1. ONF – Programme de travaux 2011
2. Demande de subvention - Dotation de solidarité 2011
3. Location appartement au 1<sup>er</sup> aout 2011
4. courrier de la DDASS concernant l'EARL du Polaire
5. Modification budgétaire service AST n° 1
6. Travaux en continuité de l'assainissement
7. Questions diverses

Michel PETITCOLAS

Bernard AUBERT

Roland MATHIAS

Luc PRUDENT

Cyril REVEILLÉ

Patrick BICHET

Daniel BRASSEUR

Marjorie PILLOT  
Donne procuration  
à Bernard AUBERT